



1, Parc de la Mairie
74160 BEAUMONT
accueil.mairie@beaumont74.fr

AIDE à l'ACHAT de vélo à assistance électrique (VAE)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Pour favoriser l'usage des modes actuels de déplacement, la Ville de Beaumont a instauré un dispositif d'aide à l'achat de vélos électriques, Il s'agit d'une subvention allant de 150 € à 250 € selon le prix du vélo (250 € si prix du vélo inférieur ou égal à 4000€, 150 € si prix supérieur).

Cette offre d'adresse aux Beaumontois en résidence principale uniquement, et est cumulable avec d'autres aides à l'acquisition d'un VAE.

LE DEMANDEUR :

Nom :

Prénom :

☐ Particulier

ADRESSE : n°..... Avenue/Boulevard/Rue :

Code postal : Téléphone :

DATE de la demande :

Afin de mieux vous connaître et éventuellement nous permettre d'ajuster notre offre à vos besoins.

Merci de bien vouloir répondre aux questions suivantes en entourant la bonne mention :

Vous êtes : un homme / une femme

Vous avez entre : 18-34 ans – 35-54 ans – 55-64 ans – 65 ans et plus

Vous utilisez le plus souvent : les transports en commun / une voiture / un deux-roues

Vous disposez déjà d'un vélo : oui / non

Vous utiliserez votre vélo électrique pour des trajets : domicile-travail / loisirs

Ce deux-roues électrique va-t-il remplacer un autre véhicule ? oui/non lequel :

Vous allez garer votre vélo électrique dans : la rue / un parking / une cour

Signature :

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Attention : Tout dossier incomplet vous sera retourné

- Copie de la facture d'achat au nom propre du demandeur ;
- L'engagement par une attestation sur l'honneur à ne pas revendre le vélo dans les un an suivant l'acquisition ;
- Un RIB au nom propre du bénéficiaire
- Copie d'une facture d'eau ou d'électricité, assurance habitation prouvant que votre résidence principale est bien à Beaumont
- La convention bipartite signé de Monsieur Le Maire et le bénéficiaire
- La copie du certificat d'homologation du VAE

Attention, une enveloppe annuelle est dédiée à ce dispositif. Les aides seront distribuées dans la limite du montant disponible par ordre d'arrivée.

Information : procédure de paiement selon les règles de la comptabilité publique. Le délai de versement de la subvention est estimé à 3 mois.

DOSSIER COMPLET A ADRESSER A :

Monsieur Le Maire de Beaumont – 1 Parc de la Mairie – 74160 BEAUMONT

Infos : Corinne KAKOL – 04 50 04 66 95